

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3379 - V ENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les Fardc et la Police nationale congolaise tenues d'assurer la protection du personnel politique



Afin de préserver la dynamique de paix qui déferle sur le pays dans le contexte électoral de l'heure, nonobstant quelques poches d'insécurité, le président de la République a jugé bon de rappeler aux officiers supérieurs de l'armée et de la police, au cours d'une réu-

nion du Conseil supérieur de la défense qu'il a présidée le 28 novembre, quelques-unes de leurs obligations qu'ils sont tenus de respecter.

Elles concernent, entre autres, la protection du personnel politique, l'encadrement des ac-

Des éléments de la Police nationale congolaise tivités politiques pendant la campagne électorale jusqu'au scrutin du 23 décembre, la proclamation des résultats, la protection des infrastructures et des matériels commis au processus électoral.

Page 3

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA DÉFENSE

Fin du rapatriement des combattants FDLR et leurs dépendants



Les FDLR participent aussi au raffle des voyageurs à l'Est

Le gouvernement a procédé, ces derniers jours, au « rapatriement sans condition » des combattants FDLR désarmés et cantonnés depuis quatre ans dans les camps de transit de Kisangani, Kanyabayonga et Walungu en RDC. C'est en exécution de la recommandation des chefs d'État et de gouvernement signataires de l'Accord Cadre du 24 février 2012, signé le 19 septembre 2017 à Brazzaville, dans le cadre de la huitième réunion de Haut niveau du Mécanisme régional de suivi. A la suite de ce dernier développement, le Conseil supérieur de défense a déclaré officiellement la fermeture définitive de tous les camps de transit ayant servi au cantonnement de tous ces combattants venus des pays voisins.

Page 3

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

La police congolaise lance l'opération « Basadi VII »

L'opération policière dénommée « Basadi VII », lancée le 28 novembre à Kinshasa, consiste à rechercher, auprès de la population, des informations relatives aux cas de violences faites aux femmes et aux enfants, afin d'en arrêter les auteurs et les déferer devant les juridictions compétentes. Lancée par le commissaire général adjoint chargé de la police administrative,

le commissaire divisionnaire Patience Mushid Yav, l'opération est déployée dans plusieurs provinces du pays.

Cette campagne de deux jours concerne sept commissariats provinciaux dont ceux de Kinshasa, du Haut-Katanga, du Nord et Sud-Kivu, du Kongo-Central, du Kwilu et de la Tshopo.

Page 3



Les auteurs des violences faites aux femmes et aux enfants seront déferés devant la justice

16° CAF-C2-PRÉLIMINAIRES

Imminente qualification de DCMF après sa victoire sur les Anges de Fatima

Les Immaculés de Kinshasa ont idéalement abordé, le 28 novembre, à domicile, notamment au stade des Martyrs, la phase-al-

ler des préliminaires de la compétition. Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a, en effet, laminé les Anges de Fatima de la Ré-

publique centrafricaine par la marque de quatre buts à un. En cas de qualification qui paraît quasi certaine, à moins

d'une catastrophe à Bangui, le club vert et blanc de Kinshasa fera face, en seizièmes de finale, au vainqueur du match

entre San Pedro de Côte d'Ivoire et Gambia Armed Forces de la Gambie.

Page 4

CARITAS RDC

Des communicateurs formés à Lomé par le programme Diro

La formation qui a porté sur la coordination du programme A2P-Diro a réuni les communicateurs de Caritas venus de neuf pays d'Afrique, à savoir Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Niger, République démocratique du Congo (RDC) et Togo.

Du 19 au 22 novembre, des communicateurs de neuf Caritas ont participé à un séminaire d'amélioration substantielle de leur travail dans la capitale togolaise, Lomé. Au cours de celui-ci, ils ont suivi des modules présentés par leurs pairs, appuyés par des exercices pratiques sous la modération de Paul-Martial Agbobli, accompagnateur-consultant de Diro. Pour consolider ces acquis, ils se sont engagés à poursuivre leurs échanges au sein de sept groupes, à l'aide de la plate-forme de gestion des connaissances créée par le service de communication de l'A2P-Diro.

L'objectif de cette formation, indique un communiqué de Caritas RDC, était de mutualiser et partager les connaissances développées au sein des Caritas en vue d'une communication axée sur une visibilité accrue et un meilleur positionnement stratégique des Caritas dans l'environnement des organisations de la société civile dans les différents pays. Pendant la formation, les participants ont fait le point des avancées enregistrées depuis l'atelier de Nairobi, tiré les leçons y relatives et éclairé les communicateurs du programme sur la notion de « Communication pour le développement ».

Cet atelier a aussi développé de manière collaborative le partage de connaissances sur les différents aspects du métier de communication dans les organisations sociocaritatives et échangé sur les différentes fonctions que doit assurer la communication dans une organisation sociocaritative. Les organisateurs espèrent aussi créer une dynamique de collaboration entre les communicateurs et les chargés de



Une vue des participants à l'atelier de Lomé

projets en vue d'une meilleure communication sur les actions des Caritas, en couvrant tous les diocèses, et jeter les bases du renouveau dans la communication au sein et à l'extérieur des Caritas.

Les participants ont suivi plusieurs exposés sur l'infographie, l'utilisation de Photoshop et la photographie, animés par Raphaël Dadjossime de Diro, assisté par Béatrice Kabore de Caritas Burkina-Faso. La RDC a eu aussi à partager son expérience au cours de cet atelier. Joseph Kiala de la Caritas RDC a exposé sur la « Communication pour le développement ». Pour l'orateur, c'est un outil d'influence sociale et politique, favorisant la participation et le changement social grâce aux méthodes et aux instruments de la communication. Elle permet, en outre, l'appropriation des programmes au niveau local afin de produire un impact durable. Pour sa part, Rose Kouadio, de Caritas Côte d'Ivoire, a planché sur « L'écriture journalistique : techniques et exigences ». Le thème sur « La communication entre services au sein des Caritas » a été développé par Pierre Efoe du programme Diro. Raphaël

Dadjossime et Béatrice Kabore ont, en outre, animé un atelier de production audiovisuelle. Tous ces exposés ont été enrichis par des débats et des exercices pratiques, sous la modération de Paul-Martial Agbobli, consultant-accompagnateur de Diro.

Pour rappel, démarré en 2006 sur financement propre de Secours catholique-Caritas France, le programme A2P-Diro a été cofinancé par l'Agence française de développement à partir de 2011 dans sa première phase. La phase 2 s'étend du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2018. Le programme Accompagnement personnalisé de proximité, développement institutionnel et renforcement organisationnel (A2P-Diro), dénommé Dynamiser les sociétés civiles d'Afrique francophone et de l'Océan indien via les associations Caritas, a été conçu pour accompagner les processus d'évolution des associations Caritas. Le but visé est que ces Caritas deviennent des acteurs reconnus des sociétés civiles d'Afrique, plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté et capables d'influencer les décideurs politiques.

Blandine Lusimana

PARC DES VIRUNGA

Trois morts après accrochages entre riverains et éco-gardes

Parmi les personnes décédées, un éco-garde de l'Institut congolais pour la conservation de la nature, à la suite d'une confrontation, le 28 novembre.

Des sources de la société civile de la province du Nord-Kivu affirment qu'une confrontation a eu lieu dans l'enclave de Vitshumbi au bord du lac Edouard, en territoire de Rutshuru, province du Nord-Kivu, entre des manifestants et les éléments de la force conjointe Eco-gardes de l'ICCN et Forces armées de la République démocratique du Congo. Elle a causé la mort de trois personnes, dont un éco-garde de l'ICCN et deux civils, occasionnant également un blessé. À en croire les sources citées par radiokapi.net, les manifestants, dont certains en uniforme scolaire, exigeaient aux responsables locaux de l'ICCN l'autorisation sans condition d'entrée des matériaux de construction dans l'enclave de pêche de Vitshumbi, qui reste jusque-là rigoureusement réglementée par cette autorité officielle du parc national des Virunga. Ces sources affirment, cependant, que parmi ces manifestants, il y aurait d'autres qui seraient armés. Ce qui a fait tourner la manifestation en une confrontation armée. Certaines sources administratives et la société civile locale auraient avoué à la radio onusienne que les manifestants armés seraient des Mai-Mai déguisés en élèves.

Crainte d'une manipulation politicienne Dans cette fusillade, un éco-garde de l'ICCN a été tué, alors que dans la réplique, la force conjointe a causé la mort de deux civils locaux. Radiokapi.net rappelle que cet incident intervient onze jours après le passage dans cette enclave du gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui, dans son meeting populaire du 17 novembre, a verbalement levé la réglementation par l'ICCN de l'entrée des matériaux de construction à Vitshumbi.

Forts de cette parole de l'autorité provinciale, qui devrait faire force de loi, les manifestants exigeaient ainsi de l'ICCN d'arrêter d'empêcher la population locale de jouir de cette décision. Certains membres de la société civile du secteur environnemental à Goma, qui demandent que la solution soit vite trouvée pour réconcilier la population de Vitshumbi et l'ICCN et éviter un nouvel incident du genre à l'avenir, redoutent une manipulation politicienne dans le dernier incident.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA DÉFENSE

Fin du rapatriement des combattants FDLR et leurs dépendants

À la suite du dernier développement, l'instance a déclaré solennellement la fermeture définitive de tous les camps de transit ayant servi au cantonnement des combattants FDLR qui avaient pris quartier à Kisangani, Kanyabayonga et Walungu en République démocratique du Congo (RDC).

Le gouvernement a procédé au « rapatriement sans condition » des combattants FDLR désarmés et cantonnés depuis quatre ans dans les camps de transit de Kisangani, Kanyabayonga et Walungu. Cette opération a aussi concerné les ex-combattants congolais de l'ex-M 23 encore présents en Ouganda et au Rwanda. C'est ce qui ressort de la réunion du Conseil supérieur de la défense (CSD) qu'avait présidée Joseph Kabila, le 28 novembre à Kinshasa. La mesure entre dans le cadre de l'exécution de la recommandation des chefs d'État et des gouvernements signataires de l'Accord cadre du 24 février 2012 pour la paix et la coopération pour la RDC et la région, réunis le 19 septembre 2017 à Brazzaville pour la huitième réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi.

D'après le CSD, cette opération s'est globalement déroulée dans le calme et sans aucun incident. Il s'agit, au total, de 1609 citoyens rwandais qui ont été rapatriés dont 516 combattants, 228 épouses et 865 enfants. En outre, 237 combattants désarmés par les Forces armées de la RDC (Fardc) et gardés en détention à Lisala/Angenga ont aussi été rapatriés.

La fin de ce processus de rapatriement marque également la fin des opérations lancées à cet effet. D'où le CSD a-t-il été amené à déclarer solennellement la fermeture définitive de tous les camps de transit ayant servi au cantonnement des combattants FDLR. Il a saisi cette opportunité pour féliciter les Fardc « pour ce travail accompli avec professionnalisme ».

A.D.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les Fardc et la police nationale tenues d'assurer la protection du personnel politique

L'obligation a été rappelée le 28 novembre, au cours d'une réunion du Conseil supérieur de la défense (CSD) que le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, a présidée à son bureau de travail.



Des éléments de la Police nationale congolaise

La campagne électorale officiellement lancée, il y a quelques jours, continue à battre son plein sur tout le territoire national. Les candidats à divers scrutins se montrent de plus en plus actifs sur le terrain, cherchant à rallier à leur cause le plus grand nombre d'électeurs potentiels. À Kinshasa comme dans l'arrière-pays, ils se livrent une concurrence à la loyale nonobstant quelques dérapages constatés dans le chef de leurs partisans qui, souvent, mettent en mal l'ordre public. C'est aux fins de prévenir d'éventuels troubles qui pourraient subvenir à l'approche de l'échéance du 23 décembre que le président Joseph Kabila Kabange a présidé, mercredi à Kinshasa, en sa qualité de président du CSD, une réunion de cette institution stratégique du pays. À en croire le compte-rendu, l'occa-

sion était donnée aux participants de faire le point de la situation sécuritaire du pays en cette période de campagne électorale. Il ressort, après analyse, que la situation générale du pays est relativement calme malgré certaines poches d'insécurité constatées dans quelques territoires, notamment dans les secteurs de Beni, Djugu, Fizi ainsi que dans le nord-est du Tanganika. Le CSD s'est, par ailleurs, réjoui du bon déroulement du processus électoral par le déploiement des matériels et le lancement de la campagne électorale sur toute l'étendue de la République.

Aussi pour préserver la dynamique de paix qui déferle sur le pays dans le contexte électoral de l'heure, le président de la République a-t-il jugé bon de rappeler aux officiers supé-

rieurs de l'armée et de la police présents quelques-unes de leurs obligations qu'ils sont tenus de respecter en cette période. Celles-ci concernent, entre autres, la protection du personnel politique, l'encadrement des activités politiques pendant la campagne jusqu'au scrutin du 23 décembre, la proclamation des résultats, la protection des infrastructures et des matériels commis au processus électoral. Toutefois, le CSD a émis quelques craintes en rapport avec la persistance de l'épidémie à virus Ébola, précisément dans le secteur de Bini-Butembo. Une situation qui, d'après les participants, risquerait de voir le processus électoral être impacté négativement par cette épidémie.

Alain Diasso

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

La police congolaise lance l'opération «Basadi VII»

La campagne de deux jours concerne sept commissariats provinciaux dont ceux de Kinshasa, du Haut-Katanga, du Nord et Sud-Kivu, du Kongo-Central, du Kwilu et de la Tshopo.

L'opération policière dénommée « Basadi VII », lancée le 28 novembre à Kinshasa, consiste à rechercher, auprès de la population, des informations relatives aux cas de violences faites aux femmes et aux enfants, afin d'en arrêter les auteurs et les déferer devant les juridic-

tions compétentes. Lancée par le commissaire général adjoint chargé de la police administrative, le commissaire divisionnaire Patience Mushid Yav, cette action est déployée dans plusieurs provinces du pays.

Patience Mushid Yav a indiqué que sa durée est de deux jours et concerne sept commissariats provinciaux dont ceux de Kinshasa, du Haut-Katanga, du Nord et Sud-Kivu, du Kongo-Central, du Kwilu et de la Tshopo. Pendant ces deux jours, a-t-il expliqué, la police va cibler, arrêter, auditionner et déferer devant la justice tous ceux qui se comportent mal face à la femme et aux enfants.

Contribution de la RDC dans la synergie au niveau de la SADC

Au niveau de la police, on admet que cette opération va être menée, sans complaisance, dans les provinces ciblées. Il est également averti

que Basadi VII n'épargnera pas les hommes en uniforme reconnus coupables de ces faits pour lesquels elle est montée. « *Même les hommes en uniforme coupables - quels que soient leurs titres - seront poursuivis. Si vous êtes là pour maltraiter les femmes et les enfants, sachez que, lors de cette opération, si nous avons des informations, nous mettrons la main sur vous* », a prévenu le général Alaine Ilunga.

En lançant cette opération, le commissaire divisionnaire Patience Mushid Yav a promis que la publication de ses résultats va intervenir le 5 décembre. Comme contribution de la RDC dans la synergie de la lutte contre les violences faites aux femmes et enfants au niveau des pays membres de la SADC, ces résultats vont être transmis à Harare, au Zimbabwe, le 6 décembre.

Lucien Dianzenza



Des éléments de la police commis à l'opération Likofi/archives

16° CAF-C2-PRÉLIMINAIRES

DCMP terrasse les Anges de Fatima

Les Immaculés de Kinshasa ont idéalement abordé, le 28 novembre à domicile, notamment au stade des Martyrs, la phase aller des préliminaires de la compétition.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a laminé les Anges de Fatima de la République centrafricaine par la marque de quatre buts à un. Son attaquant nigérian, Peter Kolawele, a ouvert la marque à la 33^e mn, avant que son latéral gauche ghanéen, Emmanuel Asante, ne porte le score à deux buts à zéro à la 41^e.

Le même Peter Kolawele a corsé l'addition à la 44^e mn, signant un doublé au cours de cette partie totalement dominée par le team vert et blanc de la capitale. Et Ricky Tulengi a, sur penalty, inscrit le quatrième but du DCMP à la 52^e mn. C'est au temps additionnel (90+3^e minute) que Charly Dopekoulouyen a sauvé l'honneur des Anges de Fatima qui n'ont pas fait le poids face aux Immaculés de Kinshasa.

Notons que pour cette rencontre, le onze de départ du DCMP s'est composé du



DCMP avant le match contre Anges de Fatima, le 28 novembre 2018, à Kinshasa

gardien de but Barel Mouko. Dans le champ, le coach italien Andrea Agostinelli a aligné Amale Mukoko, Emmanuel Assante (remplacé par Junior Baometo à la 79^e mn), Kayembe Ndotoni, Godefrey O, Inonga Baka (remplacé par Paul Ndjock à la 70^e mn), A. Loko, Junior Koné, le capitaine Ricky Tulengi, Junior Mbele et Peter Kolawele (remplacé par Dago Tshibamba à la 65^e mn).

Les réactions des entraîneurs...

Le coach Andrea Agostinelli a déclaré, à la conférence de presse d'après match : « J'ai dit à mes joueurs avant le match que nous devrions jouer cent quatre-vingts minutes. Leur but nous oblige à tout changer et à montrer une autre image. Le but marqué par nos adversaires va leur redonner confiance. Nous allons garder notre mentalité et nous quali-

fier au match retour ». Pour sa part, le coach Léopold Ndoua des Anges de Fatima a indiqué : « Nous avons joué trente-quatre minutes de respect de consignes. Si nous n'avions pas relâché, nous aurions pu faire mieux. J'accuse l'arbitre d'avoir sifflé trop de fautes contre nous. Nous allons faire mieux chez nous. Mes joueurs sont jeunes et inexpérimentés ».

DCMP devait donc jouer sa

qualification dès ce match aller à Kinshasa. Ricky Tulengi l'avait déclaré en conférence d'avant match en ces termes : «... Nous devons imposer notre jeu. Notre qualification, nous allons la jouer ici en marquant beaucoup de buts, parce que nous ne savons pas ce qui pourrait arriver au match retour ». Avec ce résultat confortable au match aller, DCMP se déplacera en toute sérénité dans la capitale centrafricaine pour le match retour, le 5 décembre.

Signalons qu'en cas de qualification qui paraît quasi certaine à moins d'une catastrophe à Bangui, le club vert et blanc de Kinshasa fera face, en seizièmes de finale, au vainqueur du match entre San Pedro de Côte d'Ivoire et Gambia Armed Forces de Gambie. On rappelle que certains clubs ont été exemptés du tour préliminaire de cette 16^e édition de la C2 africaine, notamment Al Masry et Zamalek d'Égypte ; Al Ahly Tripoli de Libye ; Renaissance sportive de Berkane, Raja Casablanca, Etoile du Sahel et CS Sfaxien du Maroc ; Asante Kotoko du Ghana ; Kampala CCC d'Ouganda et Al Hilal Obeid du Soudan.

Martin Enyimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Dauphin noir accroche Mazembe, Sanga Balende se heurte à Mont Bleu

L'AS Dauphin noir de Goma a tenu en échec l'ogre TP Mazembe de Lubumbashi. Zéro but partout, c'est le score de la rencontre disputée le 28 novembre au stade de l'Unité de Goma, comptant pour la treizième journée de la 24^e édition du championnat national de football. Mazembe marque donc un temps d'arrêt après sa victoire, quatre jours auparavant, sur Muungano à Bukavu par deux buts à un.



Vue du match entre Dauphin noir et Mazembe

Malgré ce match nul, Mazembe conserve la tête du classement avec trente et un points en douze rencontres livrées. Dauphin noir a un total de dix points pour neuf matchs joués et occupe provisoirement la dixième place au classement partiel.

Le même jour, au stade Amani de Bunia, dans la province d'Ituri, le club local du FC Mont Bleu, un autre petit poucet et révélation de la saison dernière, a accro-

ché Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji sur la même marque de zéro but partout. Les Anges et Saints, favoris de cette rencontre, ne ramènent qu'un point d'Ituri et totalisent quatorze points après neuf rencontres. Sanga Balende occupe la 8^e position au classement. Mont Bleu, pour sa part, compte désormais dix points en neuf matchs et se classe onzième au classement.

M.E.

CAF-C2 - PRÉLIMINAIRES

Nyuki s'incline face à Al Ahly Shendy



Nyuki de Butembo

Pour sa première en compétition africaine interclubs, le club de Butembo, dans la province du Nord-Kivu, a courbé l'échine, le 28 novembre, au Shendi Stadium (à 190 km de Khartoum) en terre soudanaise, face à la formation d'Al Ahly Shendy, par la marque de zéro but à un, en match aller des préliminaires de la 16^e édition de la Coupe de la Confédération. L'unique but de la partie a été inscrit à la 32^e mn par Mohamed Mogahid. L'AS Nyuki n'a pas du tout été ridicule. L'équipe a timidement débuté la partie mais dans la seconde période, elle a été bien plus fluide avec des occasions que se sont créées mais sans arriver à les concrétiser.

Le coach des Abeilles de Butembo, Guy Bukasa, reste confiant pour le match retour. À la conférence d'après-match, il a indiqué que son équipe a fait face à un adversaire inconnu et l'état de la pelouse n'était pas bon pour lui permettre de développer son jeu. « Nous avons vu l'adversaire, nous allons travailler sur ses points faibles et chercher à marquer plus de buts au match retour pour se qualifier », a-t-il indiqué. Les deux équipes se retrouveront le 5 décembre au stade de l'Unité de Goma, dans la province du Nord-Kivu.

M.E.

PAIX ET SÉCURITÉ

Nécessité d'une politique étrangère entreprenante

La capitale de la Turquie, Istanbul, va accueillir cette semaine deux conférences sur la médiation. Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlüt Cavusoglu, a publié une réflexion dans laquelle il démontre que la recherche de la paix nécessite une politique étrangère entreprenante.

La première conférence sera consacrée à l'évolution de la carte des conflits et à la capacité de médiation des membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La seconde traitera d'un vaste éventail de sujets

et discutera des liens entre le développement durable, la paix et la médiation; des moyens d'accroître l'inclusion des genres sur le rôle des mégadonnées et l'intelligence artificielle dans l'analyse des conflits et de la médiation.

Selon le ministre des Affaires étrangères, les conférences d'Istanbul sur la médiation vont favoriser une compréhension commune des questions et permettront d'élaborer un programme d'action dans le domaine de la médiation et du règlement pacifique des conflits.

En tant que pays hôte et le

seul à coprésider les groupes d'amis de la médiation dans trois organisations internationales importantes, à savoir l'ONU, l'OCI et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Turquie est en mesure de partager les conclusions de ces conférences dans ces organisations internationales.

« Le fait est que l'humanité est confrontée à un défi particulier au XXI^e siècle. Alors que beaucoup pensaient que le verre était à moitié plein en termes de réalisations en matière de droit international, des institutions de la démocratie et de l'Etat de droit, de

la responsabilisation, du libre-échange, de l'égalité des sexes et autres, la moitié vide du verre a commencé à se réaffirmer », a-t-il renchéri, avant d'ajouter que « les symptômes sont connus de tous et l'on n'a pas besoin de les rap-peler. Les guerres commerciales, les nouvelles formes d'exploitation internationale, les compétitions géopolitiques, les guerres par procuration de grandes puissances, la désintégration des Etats-nations, le terrorisme, la xénophobie, l'animosité contre l'islam, les inégalités croissantes et l'injustice comptent parmi les tendances actuelles constituant le verre à moi-

tié vide ».

Le ministre turc des Affaires étrangères conclut que si la prévention et le règlement pacifique des conflits sont d'une importance capitale, son pays doit le prendre au sérieux. « Cette appréciation motive les efforts de la Turquie dans le domaine de la médiation en tant que coprésident des groupes de médiation de l'ONU, de l'OSCE et de l'OCI, et en tant qu'hôte d'un programme de formation pour le renforcement des capacités à la médiation et des deux conférences annoncées plus haut », a-t-il noté.

La Rédaction

AFRIQUE-DÉFENSE

L'évolution des dépenses militaires

La résurgence des crises sécuritaires est à l'origine de l'augmentation des dépenses militaires en Afrique subsaharienne, selon un rapport du Sipri (Institut international de recherche sur la paix).

L'étude intitulée Military expenditure transparency in sub-Saharan Africa) passe à la loupe quarante-sept pays d'Afrique subsaharienne. Bien que la valeur des dépenses militaires dans cette région soit la plus faible de toutes les régions du monde, celles-ci ont connu une hausse constante au cours des cinq dernières décennies (1966-2017). En 2017, l'Afrique subsaharienne se situait au troisième rang du classement des régions ayant la plus grande charge militaire par rapport au produit intérieur brut, avec une part de 1,7%, contre 3,6% pour l'Afrique du nord et 5,2% pour le Moyen-Orient, selon l'étude.

L'évolution des charges militaires représente désormais 6,9% des dépenses publiques des pays de la région. Mais elle est liée à l'évolution du climat politique, économique et sécuritaire. Entre 1966 et 1977, les dépenses militaires des pays d'Afrique subsaharienne ont presque quadruplé en termes réels, passant de 3,7 à 14,4 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique par la mise en place, par les nouveaux Etats indépendants de l'époque, d'un programme de développement des capacités militaires nationales. Toutefois, entre 1977-1996, le rapport note une chute des dépenses militaires de près de sept milliards de dollars, grâce à la venue de la première vague de démocratisation, à de politiques « d'ajustement structurel »; et un nouveau regain entre 1997 et 2014, triplant pour atteindre 22,8 milliards de dollars avant de chuter de 14% en 2017, pour passer à 19,6 mil-

liards de dollars.

La résurgence de crises nationales entre 2014 et 2017 a augmenté les dépenses militaires, en formation et achats d'équipements. C'est le cas au Mali qui a enregistré une hausse de 152% de ses dépenses militaires (lutte contre les groupes extrémistes islamistes armés), la République démocratique du Congo, une hausse de 29% (violences politiques impliquant des milices). Selon le rapport, la chute des prix du pétrole, à partir de 2015, a eu un impact considérable sur les finances nationales et sur les dépenses militaires globales de la région, les dépenses militaires des pays d'Afrique subsaharienne ayant chuté de 3,2 milliards de dollars pour atteindre 19,6 milliards en 2017. En Angola, par exemple (entre 2014 et 2017), les dépenses militaires ont diminué de 61% en termes réels (3,7 milliards de dollars) pour atteindre leur plus bas niveau depuis 2004, faisant passer le pays du premier rang en Afrique subsaharienne en termes de dépenses en 2014, au troisième rang en 2017 (derrière le Soudan et l'Afrique du Sud). Au Nigeria, les coups d'Etat successifs qui ont eu lieu et la guerre du Biafra ont accéléré la hausse des dépenses militaires, notamment entre 1966 et 1975 (1943% atteignant sept milliards de dollars). Les chocs pétroliers ont contribué à leur chute (1,7 milliard de dollars en 2017) alors que le climat sécuritaire à cause de la lutte contre le groupe Boko Haram demeure présent et tendu.

Le document souligne une stratégie globale de transparence des dépenses militaires qui a permis la collecte des données. Ainsi, entre 2012 et 2017, quarante-cinq des quarante-sept Etats (excepté la Guinée équatoriale et l'Érythrée) ont publié au moins un document budgétaire officiel,

concernant leurs dépenses militaires. Mais l'étude souligne que les Etats d'Afrique noire font toujours preuve de réticence quant à divulguer leurs dépenses militaires aux autres pays du monde, et l'absence de dispositif régional en matière d'échange d'information sur leurs dépenses en armement. L'étude regrette, cependant, la non-prise en compte du processus de transparence militaire par le rapport des Nations unies, le seul mécanisme international de publication de rapport sur les dépenses militaires auquel ont adhéré les pays d'Afrique subsaharienne.

Si les pays africains rechignent à révéler leurs dépenses militaires, c'est parce qu'ils les considèrent comme des « secrets défense ». Ainsi, sur les cinquante-quatre États membres africains de l'ONU, seuls dix-neuf ont participé au moins une fois aux rapports annuels de cette organisation sur les dépenses militaires au cours de la période 1981-2017. Au cours de la décennie 2008-17, seuls cinq des quarante-neuf États d'Afrique subsaharienne ont soumis au moins un rapport sur les dépenses de leurs forces armées. On sait qu'« aucun État d'Afrique subsaharienne n'a présenté de rapport depuis 2015 et seul le Burkina Faso a présenté un rapport pour toutes les années jusqu'en 2014 », indique l'étude.

Si le texte note des efforts pour rendre accessibles les documents au niveau national, il appelle à « améliorer la fiabilité et l'exhaustivité de ces informations ... (et) à motiver les dépenses militaires par des politiques publiques claires, rationnelles et lucides, afin que le développement de programmes d'armements ne se fasse pas au détriment du développement économique et social du pays ».

Noël Ndong

ABSENCE DU PRÉSIDENT DU GABON

Des syndicats appellent à «une grève générale»

Une coalition de syndicats du Gabon a appelé, jeudi, à une «grève générale» du 10 au 12 décembre, pour dénoncer l'absence du président Ali Bongo depuis plus d'un mois, qui les prive «d'interlocuteur».

La coalition Dynamique unitaire (DU) a estimé, dans un communiqué transmis à l'AFP, que cette absence «d'interlocuteur» empêchait de résoudre «les problèmes» liés aux «mesures d'austérité» prises ces derniers mois par le gouvernement.

DU entend également dénoncer par «une grande marche noire pacifique» prévue le 18 décembre, la «modification illégale de la Constitution» pour pallier l'absence du chef de l'Etat, malade et hors du Gabon de-

Les syndicats ont critiqué cette décision et ils demandent «la démission» de la présidente de la Cour, Marie-Madeleine Mborantsuo, pilier du régime Bongo, en poste depuis 1991.

puis le 24 octobre.

La Cour a ajouté, mi-novembre, un alinéa à la loi fondamentale qui, selon elle, ne prévoyait pas «l'indisponibilité temporaire» du chef de l'Etat.

La Cour a autorisé le vice-président, Pierre-Claver Manganga Moussavou, à convoquer et présider un Conseil des ministres. Avant d'être modifiée par la Cour, la Constitution gabonaise stipulait que seul le président pouvait autoriser son vice-président à organiser un Conseil des ministres.

Les syndicats ont critiqué cette décision et ils demandent «la démission» de la présidente de la Cour, Marie-Madeleine Mborantsuo, pilier du régime Bongo, en poste depuis 1991.

De récents appels de l'opposition, de syndicats et de la société civile à manifester contre «la modification illégale de la Constitution», ont échoué, seules quelques dizaines de personnes y ayant répondu.

Ces rassemblements avaient été interdits par le pouvoir. Ali Bongo Ondimba est arrivé jeudi à Rabat pour poursuivre sa convalescence en milieu hospitalier après plus d'un mois passé dans un hôpital de Ryad pour un mal qui reste officiellement inconnu.

AFP



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

TRIBUNE LIBRE

Quelle politique pour le développement du secteur des transports au Congo ?

Si la qualité des infrastructures portuaires et aéroportuaires est globalement satisfaisante dans notre pays, le domaine routier ainsi que les transports urbains et ferroviaires nécessitent une remise à niveau significative.

Le réseau routier compte près de 21 000 km de routes principales mais 1900 km seulement sont bitumés. 90% du réseau ne l'étant pas, de nombreux axes routiers ne sont pas praticables en temps de pluie. La fluidité du trafic des biens et des personnes en est affectée, ce qui est contre-productif pour l'efficacité globale des transports et pour le fonctionnement des échanges commerciaux.

De plus, les deux grandes villes congolaises, Brazzaville et Pointe-Noire, ne sont pas dotées en équipements modernes de transport en commun. C'est pourquoi le taxi collectif reste souvent le moyen le plus praticable de déplacement, en sacrifiant malheureusement le confort des passagers.

Dans la totalité du pays, près de deux cent cinquante mille véhicules sont immatriculés et seulement cinquante-six transporteurs (entreprises et transports) sont enregistrés par la Direction générale des transports terrestres.

L'État est donc le grand perdant de cette absence de contrôle et de l'évolution du trafic dans l'informel. Le manque à gagner est très important en matière de taxes, péages et de toute autre activité dérivée.

Il faudra donc faire de gros efforts pour remettre de l'ordre dans l'identification précise des immatriculations et augmenter ainsi les recettes fiscales de notre État. Le réseau fluvial navigable congolais, quant à lui, est très important mais il est paradoxalement peu exploité. Les trafics voyageurs et marchandises sont en régression constante depuis 2009.

En pratique, le transport fluvial est encore loin de tenir ses promesses en termes de contribution au développement économique général. Il faut donc agir contre la vétusté et l'insuffisance de ses infrastructures, l'inadéquation de sa maintenance, la médiocrité de son cadre réglementaire et enfin revoir les nombreux obstacles non physiques qui entravent les déplacements.

Le Congo dispose de près de 800 km de voies ferrées. Ce réseau ferroviaire est en cours de réhabilitation depuis quelques années. Des marges de progression existent au niveau de la qualité du service mais il faudra réhabiliter des parties importantes du réseau : plates-formes, ballasts, ouvrages d'art.

Déjà, la priorité est donnée au transport de marchandises considéré comme plus utile pour l'activité et plus rentable. Mais, il ne faudrait pas laisser de côté pour autant les transports de voyageurs qui, à terme, véhiculent une image d'efficacité et de sécurité tant pour le monde des affaires que pour le tourisme.

Dans les années à venir, l'exploitation optimale des ressources minières nécessitera l'extension du réseau ferroviaire, afin de permettre une évacuation efficace de la production d'extraction. Les opérateurs privés ont un rôle essentiel à jouer pour participer au développement et à la gestion des infrastructures de transports par voies ferrées.

En 2013, la société China railways construction corporation international et le ministère congolais des Transports ont signé un accord de partenariat pour la réhabilitation du Chemin de fer Congo-Océan. En 2015, l'Italie s'est prononcée pour faciliter le financement de cette réhabilitation et des ports fluviaux.

Par conséquent, il est possible et souhaitable de développer des accords et des partenariats mutuellement avantageux entre notre État et les sociétés privées si l'objectif est de parvenir à l'amélioration de nos transports et de notre logistique.

La performance n'est plus simplement individuelle mais devient globale et donc collective. La condition du renouveau de nos transports et de nos infrastructures est de prendre des distances avec une mise en concurrence exclusive par les coûts en faisant émerger une offre de spécificité articulant entreprise, coopération, formation et recherche pour créer de la valeur.

Cependant, si notre pays veut obtenir une « performance globale » qui rende compatible efficacité et justice sociale, il devra s'appuyer sur les progrès de son système de transports et améliorer sans cesse ses processus logistiques. Il sera alors en capacité de mettre en place de nouvelles stratégies de coopération privé-public, afin de faire de l'emploi et de l'élargissement de son marché les axes majeurs de son développement. Mon souhait, à travers cette tribune, est de voir un jour un tramway qui partirait de l'aéroport Maya-Maya, longerait le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso jusqu'au rond-point du stade Saint-Denis à M'Pila, remonterait l'avenue de France en passant par la basilique Sainte-Anne de Poto-Poto, jusqu'au sens giratoire de la coupole (une boucle). Nous pouvons le faire.

Roger Ndokolo,
président du parti du centre Unirr

JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE

La colonie congolaise célèbre l'événement à Yaoundé

Venus de différents coins, les Congolais vivant au Cameroun se sont retrouvés, le 28 novembre, au siège de l'ambassade à Yaoundé, pour célébrer le soixantième anniversaire de la proclamation de la République du Congo.



La colonie congolaise posant avec l'ambassadeur Valentin Ollessongo

Autour de leur ambassadeur, Valentin Ollessongo, les ressortissants congolais ont chanté à l'unisson « La Congolaise », l'hymne national du pays, dans une atmosphère empreinte d'unité, de cohésion et de patriotisme.

Comme lors de la célébration de cet événement à Brazzaville, les membres de la colonie congolaise au Cameroun ont tenu à sublimer la paix et l'amour.

La République du Congo a été proclamée le 28 novembre 1958, soit deux ans avant l'accession du pays à l'indépendance en 1960. C'est pour la première fois que la fête de la République est célébrée au Cameroun.

Au nom de la colonie, Sosthène Diabakana a exprimé à l'ambassadeur les difficultés auxquelles les Congolais du Cameroun sont confrontés, notamment dans l'obtention des documents d'état civil.

De son côté, après avoir salué la pré-

sence des ressortissants congolais à la chancellerie, Valentin Ollessongo a fait un bref aperçu historique du parcours ayant conduit à la proclamation de la République du Congo.

Il a invité la colonie congolaise à promouvoir l'esprit de paix et du vivre ensemble -qui a prévalu à Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville- et à vivre en harmonie avec les lois et règlements du pays d'accueil.

L'ambassadeur Valentin Ollessongo a, en outre, signifié qu'il s'emploiera à faciliter les procédures de délivrance des pièces administratives aux ressortissants du pays.

Par ailleurs, la colonie congolaise au Cameroun a eu droit à la projection d'un film documentaire sur la vie à Poto-Poto, l'arrondissement le plus cosmopolite de la capitale congolaise.

Christian Brice Elion

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Muhammadu Buhari réitère son engagement

À quelques mois de l'élection présidentielle, le président nigérian se dit déterminé à relancer sa guerre contre les groupes jihadistes.

Le président Muhammadu Buhari a déclaré, le 28 novembre, à l'occasion d'une réunion annuelle de hauts gradés militaires à Maiduguri, dans l'Etat du Borno : « Le groupe jihadiste Boko Haram doit être éliminé de la surface de la terre ». Cette communication est intervenue sept jours après l'attaque contre une base militaire qui a fait une centaine de morts parmi les soldats.

Le chef de l'Etat a, en outre, félicité ses troupes réunies à Maiduguri. « Des progrès remarquables ont été faits pour rétablir la sécurité dans le nord-est du pays », a-t-il affirmé, avant de rendre hommage aux soldats tués lors des récentes attaques.

« Je vous assure que ce gouvernement est très conscient de la situation dans laquelle vous vous trouvez. Tout ce que je peux faire, c'est de vous encourager à continuer votre rôle de défenseurs de l'intégrité de ce pays. C'est ce pourquoi vous avez prêté serment et c'est ce à quoi je me suis engagé en tant que chef des armées », a lancé le président nigérian.

Il s'est également engagé à collaborer avec les partenaires de la Force d'intervention conjointe multinationale dont le mandat est de lutter contre les islamistes. Arrivé au pouvoir en mars 2015, Muhammadu Buhari avait promis de mettre fin à l'insurrection islamiste mais depuis quelques mois, les attaques se sont multipliées. Depuis juillet, au moins dix attaques ou tentatives d'attaques sur des bases de l'armée ont été dénombrées, selon certaines sources.

Yvette Reine Nzaba



Samu na ngue!

Vous offrir une facturation plus claire

A la fin de votre forfait internet soit:

- ☑ Seulement 10F/Mb pour naviguer confortablement avec **MTN MaxiNet**
- ☑ Votre credit n'est pas utilisé pour internet jusqu'à l'achat d'un nouveau forfait avec **MTN Widge** et **MTN Prestige**

everywhere you go

mtncongo.net



BANDE DESSINÉE

Le festival Bilili lance sa troisième édition

Le troisième rendez-vous du festival international de la bande dessinée du Congo se tiendra, du 4 au 8 décembre, à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, avec pour thématique « Métissages graphiques ».

L'événement réunit chaque année les auteurs locaux et internationaux, proposant au public des productions d'œuvres de qualité et de rencontres des auteur(es). Ces derniers animeront des conférences-débats, rencontres littéraires et master class, à l'IFC et au Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza. Des espaces de lecture et de dessins libres seront aussi aménagés pendant le festi-

val. Différentes activités seront également animées dans les écoles, notamment aux lycées et collèges. Elles permettront de mettre en miroir les expériences humaines et professionnelles des invités internationaux face aux réalités locales des auteurs congolais. Ce type d'échanges a pour but d'aider les uns et les autres à mieux appréhender les métiers de la bande dessinée et ses arts voisins, dans des contextes et environnements radi-



calement différents. Les invités internationaux viendront de

Au menu : rencontre auteurs et dédicaces ouvrages, concert dessiné plus karao-

Le festival Bilili est dédié à la célébration de la créativité graphique, la bande dessinée, le dessin animé, le digital art, le Jeu vidéo et la valorisation des auteurs de bandes dessinées du bassin du Congo.

France, de Belgique, du Cameroun et du Nigeria.

Le festival Bilili est dédié à la célébration de la créativité graphique, la bande dessinée, le dessin animé, le digital art, le Jeu vidéo et la valorisation des auteurs de bandes dessinées du bassin du Congo.

ké, jeux vidéo, vernissage –expositions, projection ciné, finales des concours en bande dessinée, en jeux vidéo et au cosplay (le cosplay consiste à se déguiser en personnage de bande dessinée ou de dessin animé) et remise de prix. Une conférence de presse sera organisée le 4 décembre en matinée, à l'ouverture du festival.

Rosalie Bindika

NÉCROLOGIE

Kiakouama Paterné, agent des Dépêches de Brazzaville, Miakassissa Auguste, Nfinka Angele, Bitabodi Justin, Mouttete André, Mpombo Adèle, Milou Edwige Dorice et familles, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur épouse, mère et sœur Miakassissa née Ndossa Henriette, survenu le 25 novembre 2018 à Pointe-Noire.

La veillée se tient au 1493 avenue Fulbert Youlou. Référence : arrêt sénégalais (Matour) à Makélékélé.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Moumbélé Ngono Sorel Bob, agent des « Dépêches de Brazzaville », et les familles Moumbélé, Gandziami, Makana ainsi que Mackita ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle, frère et grand père Jean Pierre Rufins Mackita, survenu le 21 novembre 2018 à Brazzaville.

La veillée se tient au n° 120 de la rue Kouyous à Poto-Poto.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Mlle Dimi Toto Fabrice et la famille Ondongo-Opera ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, connaissances, la Cure-D et à l'association Odzombo Lekosso, le décès de leur mari, fils, père et grand-père Honoré Franchel Ondongo-Opera, survenu le jeudi 22 novembre 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se situe au n° 26 bis, rue 5 février, quartier Mikalou à Talangai.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

RENCONTRE ENTREPRENEURIALE DU RICE 19H

DEBATS | TEMOIGNAGES | DISTRIBUTION DE PRIX | COCKTAIL DINATIRE

Parmi les thèmes abordés : Le financement de l'opéra, le financement de l'immobilier, l'appui des finches à l'inclusion financière, le transfert de fonds au service de développement.

30 NOVEMBRE 2018

FEVRA | LES CHIFFRÉS | LUXURY

HÔTEL NAPOLEON - 40 avenue de Friedland, 75008, PARIS

Freevalloc et réservation obligatoire au +33692904937, +33617149150, contact@le-rice.com

30 NOVEMBRE 2018 19H RENCONTRE ENTREPRENEURIALE DU RICE

Rencontre Entrepreneuriale du RICE

Réservez votre vendredi soir 30 Novembre avec Le RICE. Un moment d'échanges, de partage d'expériences et d'opportunités entrepreneuriales.

À l'hôtel Napoléon 40 avenue de Friedland 75008 PARIS.
Métro/RER A Charles de Gaulle Etoile

Inscription obligatoire, Pour vous inscrire et participer à l'événement, suivez ce lien <https://lnkd.in/d/5rpYd9>



Financement de
l'immobilier en
Afrique

Le transfert de
fond au service du
développement

Le financement de
projet par les
fonds
d'investissement

L'appui des
fintechs à
l'inclusion
financière

Prix de
l'entrepreneur

LE RICE

MDA 38 Boulevard Henri IV
75004 PARIS

www.lerice.fr

Pour nous contacter
contact@le-rice.com

Ambroise LOEMBA +3366904307
Christian Kader KEITA +33617143950
Sylvain NKANZA +33626752609

FORMATION QUALIFIANTE

Vers la mise en place d'un Observatoire national de l'emploi

Le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a ouvert, le 29 novembre à Brazzaville, l'atelier de validation des documents techniques du Système d'information sur le marché de l'emploi (Sime). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des réflexions devant conduire à la mise en place d'un Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle.

Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a expliqué que le Sime est un outil indispensable dans l'élaboration des politiques de développement dans le pays. « Il n'est pas un doublant ni un concurrent aux institutions statistiques existantes ; mais une entité complémentaire opérationnelle et sectorielle du système statistique



Une vue des partenaires lors de la cérémonie d'ouverture/Adiac

nationale qui prépare la mise en place, à terme, de l'Observatoire national de l'emploi, de la formation professionnelle », a-t-il déclaré.

Le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la

formation qualifiante et de l'emploi, a-t-il poursuivi, s'est aligné sur le Plan national de développement 2018-2022 pour faire un cadrage socio-démocratique de la population à travers la struc-

ture par âge, sexe, selon les différentes zones d'éducation ; une analyse des indicateurs du travail décent, les caractéristiques du marché du travail par rapport aux actifs, aux inactifs et au revenus d'emploi, au chômage et bien d'autres aspects. Le directeur général de la Formation qualifiante, Auxence Léonard Okombi a, de son côté, indiqué que le Sime a été créé par manque de véritable enquête sur l'emploi au Congo et du fait que les données sont souvent tirées des enquêtes réalisées par des partenaires techniques et financiers internationaux parmi lesquels la Banque mondiale.

Les échanges entre les partenaires venus de la société civile, de l'Université Marien-Ngouabi,

des ministères sectoriels plancheront, du 29 au 30 novembre, sur la validation du document portant sur la stratégie de production et de diffusion des statistiques de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que le plan d'action opérationnel, l'enquête rapide sur le marché du travail et les indicateurs du travail décent au Congo. Notons que l'atelier sera également marqué par la restitution de l'échange d'expériences entre le Congo et les autres pays africains, notamment le Cameroun et le Mali, sur la problématique des politiques actives de l'emploi des jeunes et le processus de mise en place de l'Observatoire de l'emploi et de la formation professionnelle.

Lydie Gisèle Oko

FONCTION PUBLIQUE

Près de treize mille agents iront à la retraite dans cinq ans

Le gouvernement a alerté, le 26 novembre, lors de son dernier conseil des ministres, que douze mille six-cents-soixante-dix-sept fonctionnaires, soit 21% des effectifs actuels, vont faire valoir leurs droits à la retraite dans les cinq prochaines années. Une vraie catastrophe administrative guette l'administration publique congolaise si l'Etat n'y prend garde.

Les chiffres plus ou moins alarmants sont issus du dernier recensement des fonctionnaires, effectué il y a deux ans. Les résultats de cette opération appréciée par le gouvernement et dévoilés en Conseil des ministres font froid dans le dos.

Il ressort de ce recensement qui visait, entre autres, la maîtrise des effectifs réels des agents émergeant à l'Etat et celle de la masse salariale, qu'à la date du 30 avril 2018, 61 868 agents civils de l'Etat en activité ont été identifiés, à l'issue des réclamations. De ces effectifs globaux, le gouvernement a relevé une tendance au vieillissement accéléré du personnel de l'Etat et leur courbe tangible vers une retraite massive dans la fourchette de cinq ans.

Les statistiques déclinées font état de ce que 12 677 fonctionnaires, soit 34% des effectifs actuels, seront bientôt admis à la retraite. Leur départ massif réduira systématiquement les effectifs actuels d'agents de l'Etat à la plus basse échelle, au point de passer gravement à moins de cinquante mille agents. Ce déficit risquera d'affecter gravement l'administration publique, si le gouvernement ne recrute pas en urgence.

Plus encore, le gouvernement a

alerté que ce nombre de départ à la retraite va quasiment doubler dans les dix ans à venir, pouvant atteindre 21 003 départs, soit 34% des effectifs actuels. Un réel problème et vrai paradoxe pour un pays qui a pour défi majeur, à court terme, le développement économique et qui aspire à l'émergence dans un avenir proche.

Faisant le point sur ce déficit, le Conseil des ministres a précisé que dans le nombre total actuel des fonctionnaires, on note 37% de cadres supérieurs ; 59% de cadres moyens et 4% d'agents subalternes.

Par ailleurs, il a précisé que 0,80% de ces agents ont l'âge inférieur à 25 ans ; 13,74% ont l'âge compris entre 26 et 34 ans ; 48,96% ont l'âge variant entre 35 et 49 ans et 36% d'autres ont l'âge supérieur 50 ans.

Rappelons que les résultats de ce recensement révèlent que 71 548 agents civils émargeaient légalement à l'Etat au 31 décembre 2016. Au total 64 156 agents civils ont été recensés au 1er juin 2017 et 62 701 ont été dénombrés au titre des résultats provisoires, après le traitement du fichier des agents recensés suite au retrait des matricules doubles ou erronés.

Après confrontation de l'effectif initial des agents payés à la solde avec les 62 701 agents dénombrés lors du recensement, on a noté 8847 agents qui ne se sont pas fait recenser. L'identification a décelé 1201 retraités décédés ou en double emploi. L'incidence financière des agents non recensés avait été évaluée à plus d'1,183 milliard FCFA.

Firmin Oyé

CONGO-TCHAD

Kalzeube Neldikingar Madjimta salue le retour de la paix dans le département du Pool

Arrivée au terme de son mandat, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Tchad au Congo est allé faire ses adieux, le 27 novembre, à la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, se félicitant de la paix revenue dans le Pool.



Antoinette Dinga Dzondo s'entretenant avec Kalzeube Neldikingar Madjimta DR

Après onze ans passés en terre congolaise, la diplomate tchadienne a félicité la qualité des relations qu'elle a entretenues avec la ministre des Affaires sociales. Kalzeube Neldikingar Madjimta a profité de cette occasion pour encourager Antoinette Dinga-Dzondo pour son dynamisme et surtout son leadership dans la recherche des solutions aux problèmes de la population démunie, surtout les personnes déplacées de la récente crise du Pool. C'est ainsi qu'elle a invité le gouvernement à tout mettre en œuvre pour consolider la paix chère-

ment acquise dans cette partie du pays.

Kalzeube Neldikingar Madjimta quitte Brazzaville ce 30 novembre pour rejoindre N'Djamena. Pendant son mandat, elle a pu visiter tous les départements du Congo, grâce à la politique tournante de la municipalisation accélérée. « Je quitte le Congo, le cœur serré après autant d'années passées dans ce pays qui était aussi ma seconde patrie », a-t-elle conclu.

Se réjouissant de cette visite, Antoinette Dinga Dzondo a remercié la diplomate tchadienne

pour sa longévité au poste en République du Congo. En effet, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a souhaité pleins succès à son hôte pour son nouveau poste au ministère des Affaires étrangères de son pays. Elle lui a, par ailleurs, remis un cadeau souvenir, notamment un tableau de cuivre de la carte de la République du Congo.

Signalons que le Tchad et le Congo entretiennent d'excellentes relations de coopération dans de nombreux domaines.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

Benattou Mohamed partage l'expérience algérienne avec le Congo

À l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, le 29 novembre à Brazzaville, l'ambassadeur d'Algérie au Congo, Benattou Mohamed, dit avoir partagé à son interlocuteur l'expérience de son pays dans ses secteurs d'intervention.

Le diplomate algérien a affirmé qu'ils ont trouvé beaucoup de points communs entre les deux Etats. « *Nous avons conclu que ce soit pour notre pays que pour le Congo, ce ne sont plus les études supérieures qui sont rentables pour nos jeunes bacheliers. D'autres débouchées, dans le cadre de la formation qualifiante, peuvent leur permettre de participer à la construction de leurs Etats* », a-t-il ajouté avant

augmenter le nombre d'apprenants.

Le chargé d'Affaires du Maroc confère avec le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes

Les entretiens entre le ministre chargé de l'Emploi et de la formation qualifiante et Abdellatif Seddafi ont porté sur la mise en œuvre de la convention de coopération signée entre les deux pays en avril 2018 lors de la visite de Sa Majesté le Roi Mohamed VI au Congo.

En outre, les deux hommes ont passé en revue les actions déjà initiées entre les deux Etats dans le cadre de l'emploi et de la formation professionnelle, avant de dégager des perspectives de diversification de cette coopération. Le chargé d'Affaires du Maroc a noté qu'ils ont insisté sur la nécessité d'adapter les

« *Nous avons conclu que ce soit pour notre pays que pour le Congo, ce ne sont plus les études supérieures qui sont rentables pour nos jeunes bacheliers. D'autres débouchées, dans le cadre de la formation qualifiante, peuvent leur permettre de participer à la construction de leurs Etats* »

de noter qu'ils ont également abordé les questions liées aux étudiants congolais qui se trouvent en Algérie et ceux qui aspirent y aller.

Le diplomate algérien a marqué la disponibilité de son pays d'accompagner le Congo dans le cadre de la formation professionnelle et d'en

profils de formations des étudiants avec les besoins du marché de l'emploi. Le diplomate marocain s'est dit très ravi d'apprendre la nouvelle relative au départ sous peu pour le Maroc de la deuxième vague d'étudiants congolais.

Rédaction

PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION

Le Congo bénéficiera de dix millions de dollars

Une délégation de l'Unesco est attendue à Brazzaville afin de travailler avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, pour préparer les dossiers relatifs à l'octroi du financement estimé à plus de cinq milliards FCFA.



Salah Khaled répondant aux questions des journalistes/DR

Le sujet a été abordé le 27 novembre, dans la capitale congolaise, lors de l'audience que le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, a accordée au représentant sous-régional de l'Unesco, Salah Khaled. Les deux personnalités ont, entre autres, passé en revue le programme de coopération entre l'Unesco et ce ministère en charge de l'éducation de base, notamment le soutien de l'institution onusienne à la candidature d'éligibilité du Congo au programme Partenariat mondial pour l'éducation. « *L'Unesco a accompagné le gouvernement et le ministère pour la candidature du Congo et nous avons réussi dans l'ensemble à avoir l'éligibilité pour dix millions de dollars (plus de cinq milliards FCFA) pour le programme à venir. L'équipe de l'Unesco arrive à partir de demain pour travailler avec le ministère dans la préparation des dossiers* », a-t-il annoncé à la presse.

Anatole Collinet Makosso et son hôte ont également évoqué d'autres projets que l'Unesco met en œuvre sur le territoire national, parmi lesquels le programme de renforcement des capacités en tech-

nologie informatique des enseignants, financé par le gouvernement de la Chine. Le représentant de l'Unesco auprès du Cameroun, de l'Angola, du Burundi, de la Guinée équatoriale, de la République centrafricaine, de Sao Tomé-et-Principe et du Tchad, qui a visité le centre de formation mis en œuvre, s'est dit impressionné. « *Nous avons discuté de la mise en place d'un programme pour la formation des enseignants beaucoup plus élargi sur la base de ce projet. Nous travaillons avec le ministère pour l'extension du programme de formation des enseignants en technologie de l'information en vue d'atteindre quinze mille enseignants. Nous espérons que nous allons y arriver très bientôt* », a-t-il assuré.

Arrivé au Congo dans le cadre de la réunion des experts sur les politiques des industries culturelles et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale, Salah Khaled a aussi souligné la nécessité d'introduire tous les principes relatifs aux industries culturelles dans les programmes scolaires.

Parfait Wilfried Douniama

EDUCATION NATIONALE

Les agents dotés d'un statut particulier

Le Conseil des ministres du 26 novembre a adopté le projet de décret portant statut particulier des agents du cadre du secteur. Ceci, sans nul doute, au grand bonheur des enseignants qui attendaient cette mesure depuis de longues dates.

Souvent à l'origine des grèves à répétition observées depuis des décennies, la question du statut particulier du personnel de l'éducation nationale vient de trouver une issue favorable. En attendant l'adoption du document par les deux chambres du parlement et sa promulgation par le chef de l'Etat, la décision prise en Conseil des ministres marque la volonté des pouvoirs publics de revaloriser la fonction enseignante. Selon le gouvernement, le texte approuvé doit permettre, entre

autres, la prise en compte, par la création de nouveaux corps, des personnels spécifiques ou techniques nécessaires à l'accomplissement des tâches pédagogiques. On peut citer les conseillers d'orientation, les informaticiens, bibliothécaires, archivistes, documentalistes et laborantins.

Le statut particulier prévoit également un traitement attractif du personnel de l'éducation nationale, afin d'empêcher la transhumance de ces agents vers d'autres secteurs d'activités. Il y aura aussi l'augmentation du niveau de formation et l'amélioration des conditions de recyclage des enseignants ; l'amélioration des conditions de travail jusqu'ici souvent décriées. Le projet de décret s'articule autour des dispositions générales consacrant une nouvelle

classification des personnels du secteur. Il s'agit notamment du personnel enseignant ; du personnel administratif et économique de l'éducation nationale ; du personnel de l'inspection des services de l'éducation nationale ; du personnel de l'orientation scolaire et professionnelle et du personnel technique de l'éducation nationale.

Le texte reprecise ensuite les conditions de diplôme, de recrutement interne et externe des personnels ainsi que celles des concours internes. Il apporte, par ailleurs, des innovations quant aux droits, indemnités, primes et avantages particuliers. « *Ainsi, sont ajoutées aux indemnités et primes fixées par le décret n°2006-90 du 9 mars 2006 précité, les nouvelles primes et indemnités ci-après : prime de salissure ; prime de surveillance et de correction*

des évaluations ; prime d'encadrement de stage ; prime de formation pédagogique ; prime de recherche ; prime de suivi psychologique et prime de technicité », précise le document.

Le projet de statut particulier fait également obligation aux enseignants nouvellement recrutés de pratiquer leur art au moins cinq ans dans leur premier département d'affectation. Mais, l'exception est faite aux travailleurs évoluant à Brazzaville et Pointe-Noire, pour limiter les déficits en personnel enseignant à l'intérieur du pays. À en croire le compte rendu du Conseil des ministres, l'élaboration de ce projet de décret a été un exemple réussi de travail mené par le ministère de la Fonction publique et les départements en charge des ensei-

gnements, en étroite concertation avec les partenaires sociaux du secteur.

« *Le Conseil des ministres a relevé, pour s'en féliciter, que les échanges constructifs entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux concernés ont permis, pour la première fois depuis près de quarante-cinq ans, des avancées importantes en matière de reconnaissance et de valorisation de la profession enseignante* », souligne le compte rendu. Espérons que l'adoption de ce texte tant attendu par les enseignants, surtout les syndicalistes qui en ont fait l'une de leurs revendications majeures, permettra de régler définitivement la question du statut particulier. Mais l'on se demande si le texte a pris en compte toutes les aspirations des bénéficiaires.

Parfait Wilfried Douniama

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

**APPEL À PROPOSITION EN VUE DU FINANCEMENT
DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES
DE PRODUCTEURS ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES
D'ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES
POUR L'ANNÉE 2018**

Conformément à l'Accord de Financement du 20 septembre 2017, entre la République du Congo et l'Association Internationale de Développement, Groupe Banque mondiale, l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les acteurs éligibles, notamment les groupes de producteurs (groupements et coopératives), les micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles et les populations autochtones des zones citées ci-dessous, à déposer leurs idées de projet ou propositions auprès des prestataires chargés de montage des plans d'affaires dans leurs districts respectifs.

Les zones concernées en 2018 sont : Pointe Noire, Loango, Mvouti, Louvakou, Nkayi, Madingou, Tsiaki, Mabombo, Sibiti, Kinkala, Boko, Ignié, Ngabé, Brazzaville, Ngo, Djambala, Abala, Ollombo, Owando, Makoua, Mossaka, Ewo, Ouessou, Pokola, Sembé, Enyellé, Impfondo et Epena.

Les projets à financer concernent toutes les chaînes de valeurs agricoles, notamment la production, la transformation, la commercialisation et les services à l'agriculture.

Les projets seront financés par un système de fonds à coûts partagés associant la subvention de l'Etat, à travers le PDAC, à un apport du bénéficiaire, sur un pourcentage défini, dans le cadre de la composante 1 (Appui direct aux groupes de producteurs et aux micro, petites et moyennes d'entreprises agroindustrielles).

La proposition de projet ou l'idée de projet comprend les éléments ci-après :

a) Pour les groupes de producteurs

- une fiche de proposition de projet dûment remplie (à retirer auprès du chef de secteur agricole) ;
- une photocopie de l'agrément du groupe de producteurs ;
- la liste des membres comportant : nom, prénom, téléphone, lieu de résidence, signature ;
- un justificatif d'effectivité d'activité continue au cours des deux dernières années : rapport d'activité, rapport de production/vente, procès-verbaux de réunions.

b) Pour les micro, petites et moyennes d'entreprises agroindustrielles

- une fiche de proposition de projet dûment remplie (à retirer auprès du chef de secteur agricole) ;
- une photocopie du RCCM ;
- une photocopie de la pièce d'identité du représentant légal ;
- liste des actionnaires et autres dirigeants sociaux ;
- Rapport d'activités de deux dernières années ;

c) Pour les populations autochtones

- une fiche de proposition de projet dûment remplie (à retirer

auprès du chef de secteur agricole) ;

- une note du chef de secteur agricole reconnaissant l'existence formelle ou informelle du groupe ;
- la liste détaillée des membres comportant : nom et prénom, activité principale, localité, signature ;
- une note du chef de village ou autre autorité en tenant lieu attestant que les bénéficiaires vivent dans le village.

Sur la base des propositions des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, des spécialistes de montage des projets, recrutés par le PDAC et affectés dans zones retenues, élaboreront les plans d'affaires qui seront soumis, pour examen et sélection, à un cabinet privé dit organisme indépendant, au plus tard le 11 janvier 2019. Une commission interministérielle procédera à la validation définitive des plans d'affaires, avant signature des conventions de financement avec le PDAC.

Le montage des plans d'affaires se déroulera du 4 décembre 2018 au 4 janvier 2019.

Les plans d'affaires montés seront transmis par les bénéficiaires eux-mêmes aux représentants de l'organisme indépendant de leur district ou ville, avec accusé de réception.

La sélection des plans d'affaires 2018, par l'organisme indépendant, sera clôturée le 20 février 2019.

Les plans d'affaires non sélectionnés seront renvoyés à leurs promoteurs par l'organisme indépendant.

Le budget total prévisionnel réservé à cet appel à proposition s'élève à 2 milliards FCFA, avec une répartition entre les groupes de producteurs et les micro, petits et moyennes entreprises agroindustrielles.

Pour toute information complémentaire, les promoteurs sont invités à contacter les directeurs départementaux de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, les chefs de secteurs agricoles dans leurs districts ou villes respectifs ou les antennes du PDAC à Pointe-Noire, Nkayi, Kinkala et Ngo.

Le présent appel à proposition des plans d'affaires 2018 couvre la période du 29 novembre au 19 décembre 2018.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI/-

COUPE AFRICAINE DES CLUBS

L'AS Otoho et les Diabes noirs débutent par des échecs

Les clubs congolais ont mal commencé leur campagne africaine en s'inclinant sur le terrain des adversaires.

La pilule a été difficile à avaler pour l'AS Otoho, le 28 novembre, en préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. Le champion du Congo a été battu 2-4 alors qu'il avait tenu presque pendant une demi-heure au stade du 11-novembre, à Luanda, face aux Angolais de Primeiro de Agosto. Les Congolais ont surpris leur adversaire en marquant, coup sur coup, deux buts qui portaient respectivement la griffe de Cabwey Kivutuka, l'ancien sociétaire du Club athlétique renaissance aiglons, à la 21e mn, et de Konté Mandala à la 25e. Mais l'enthousiasme engendré par ces deux buts a fini vite par s'éteindre lorsque Lompala Bokamba Mbala a réduit le score à la 29e mn.

Pris de panique, l'AS Otoho s'est fait rejoindre au score à la 38e mn à la suite d'un penalty transformé par Hermenegildo da Costa Paulo. Le même Hermenegildo da Costa Paulo va signer un doublé à la 62e mn, avant que Jacques Baku-

lu Bitumba n'aggrave le score à la 88e. Après avoir perdu la première manche, l'AS Otoho devrait sortir le grand jeu le 5 décembre, à Owando, en vue d'assurer sa qualification pour le prochain tour. Les champions du Congo doivent s'imposer sur un score de 2-0. Ce qui n'est, d'ailleurs, pas impossible. Mais attention. En face, il y a une équipe expérimentée qui a éliminé le Tout Puissant Mazembe en quart de finale de la Ligue des champions. Elle avait contraint le TP Mazembé à un nul de 1-1 après le score vierge à Luanda.

L'équation paraît cependant plus compliquée pour Diabes noirs, le représentant congolais à la Coupe africaine de la Confédération. Les Diablotins ont courbé l'échine 0-2, le 27 novembre, en terre algérienne, face à Nasr Athletic Hussein dey. Les buts algériens ont été respectivement inscrits par Ahmed Gasmi à la 20e mn puis Dadi El Hocine Mouaki à la 53e. Les Diabes noirs doivent l'emporter 3-0, le 4 décembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat, en vue de valider leur qualification pour le prochain tour.

James Golden Eloué



L'AS Otoho et...



...les Diabes noirs entament mal la campagne continentale/Adia...

AVIS DE RECRUTEMENT

Publié le : 27/11/2018

Poste : Assistant de recherche WCU (H/F)

Localisation : Territoire d'action de WCS - Congo

Contexte :

WCS est présent dans le Nord du Congo depuis plus de 25 ans, et recherche un assistant de recherche (H/F) ayant une expérience dans le coaching.

Responsabilités :

Responsable de collecte des données dans le but de répondre aux exigences globales et tactiques pour la protection de la faune sauvage dans les projets où WCS-Congo est en partenariat.

Sous la responsabilité directe du directeur du projet anti-traffic et du directeur WCU et en étroite collaboration avec les agents de surveillance et protection, l'assistant aura pour missions :

- Etablir des contacts avec les personnes clés ayant des données pertinentes sur les réseaux de braconnage et de trafic illégal des espèces de la faune sauvage ;
- Evaluer les risques liés à l'utilisation des personnes identifiées ; évaluer les motivations, l'accès et le niveau de confiance ;
- Etablir des contacts avec tous les sujets de collecte des données actuelles ou futures ;
- Collecter les données (Détaille, logique, persistant) pour maximiser la compilation des informations conformément aux exigences globales et tactiques de recherche conformément au protocole du programme WCS-Congo ;
- Maintenir de « bon rapport » avec les partenaires et gérer la collecte des données avec diligence et professionnalisme ;
- Produire les rapports des opérations suivant le standard requis ;
- Produire les rapports de tous contacts physiques ou téléphoniques avec les agents ;
- Planifier et mettre en mouvement les équipes de protection surveillance ;
- Coordonner les missions de reconnaissance sur le terrain prélué à la collecte des données ;
- Cartographier / Schématiser les circuits et points de ramassage pour la collecte des don-

nées ;

- Produire les plans de localisation et des lieux de réalisation des opérations

Aptitudes recherchées

- Excellentes capacités d'organisation, de leadership, d'autonomie, d'esprit de synthèse et d'équipe ;

- Bonne capacité de communication ; discrétion et flexibilité dans l'exécution des tâches ;
- Très bon sens du relationnel, grande capacité de mobilité et d'adaptation ;

- Bonne capacité de rédaction des rapports ;
- Capacités à vivre dans des conditions très rustiques, en endroit enclavé pendant de longues durées et à travailler sous pression ;
- Informatique : bonne maîtrise de l'outil informatique en général ;

Profil du candidat

- Avoir fait des études universitaires
- Documents à fournir et date limite

- Curriculum vitae de 2 pages maximum incluant deux contacts de référence ;

- Lettre de motivation adressée au Directeur du Projet Anti-traffic

Les dossiers sont à envoyer par email à l'adresse wcscongbrazza@wcs.org En mentionnant dans l'objet du mail « assistant de recherche WCU »

Ou bien veuillez déposer votre candidature aux bureaux WCS à l'une des adresses suivantes : WCS Brazzaville

WCS Ouesso
151 avenues du Général de Gaulle
Avenue Marien Ngouabi
Plateau Ville

Vers le Conseil Départemental de la Sangha
Ce poste est ouvert jusqu'au 07 décembre 2018.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer les différents entretiens. Les candidatures féminines sont vivement encouragées

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA Avocat au Barreau de Brazzaville domicilié au Rez-de-chaussée de l'Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM », Appartement J-312/M-B Mougali III, Brazzaville Tél : 06 665.95.59 / 05.556.26.93, BP : 13.525, E-mail : yvonericibouanga@gmail.com, République du Congo ;

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR

L'adjudication aura lieu le 15 décembre 2018 à 08 heures dans la salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

On fait savoir à tous ceux à qui il plaira :

En vertu :

1°) - De la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte Notarié portant « dépôt au rang des minutes d'une convention de crédit assortie d'une promesse d'hypothèque conclue entre la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) et Madame Mireille André Lydie MOUENDONGO MONDJE, (répertoire N° 167/09) dressé le 06 octobre 2015 par Maître Bédel KAMBA, Notaire à la résidence de Brazzaville ;

2°) - D'un acte sous seing privé portant « pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière » donné par Monsieur Fadhel GUIZANI, Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) aux Huissiers de Justice instrumentaires, daté à Brazzaville du 12 juillet 2017 ;

Et par suite d'un exploit du Ministère des Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean Ignace MAS-SAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaires d'un office sis 13, rue Dispensaire en face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Brazzaville Tél (242) 05. 529. 47. 82 / 05.529.47.83 / 06.668.70.49 / 06.668.70.28 ; B.P.14.642, l'un d'entre nous soussigné, en date du 23 juillet 2018, un commandement enregistré, valant saisie immobilière à partir de sa publication effectuée à la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Brazzaville, le 17 août 2018 sous le numéro de dépôt 15/7009

;

Et à la requête, poursuites et diligences de la BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT dite « BCH », société anonyme au capital social de 20.000.000.000 F CFA, immatriculée au RCCM sous le numéro 07-B-744 dont le siège social est sis à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Ayant pour Conseil le Cabinet d'Avocats Yvon Eric IBOUANGA, Tél : 06. 665.95.59 / 05.556.26.93, E-mail : yvonericibouanga@gmail.com, Rez-de-chaussée de l'Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, face à l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature « ENAM », Appartement J-312/M-B Mougali III, Brazzaville, République du Congo ;

Il sera, le 15 décembre 2018 à 08 heures, procédé à la salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice, Centre-ville à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble appartenant à Madame MOUENDONGO MONDJE Mireille André Lydie de nationalité congolaise, commerçante, mariée, mère de famille, domiciliée 09, rue Mon Pays Talangai, Brazzaville ;

... / ...

Désignation : Propriété sise à Brazzaville, 19, rue Campement et 20 rue Mouléké, Arrondissement n°5 Ouénzé, cadastré Section P9, Bloc non renseigné, parcelle 6, d'une superficie de 314,18 m, objet du titre foncier n° 17819 ;

Mise à prix : Cent Cinquante Millions (150.000.000) Francs CFA ;

Outres charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus.

Fait et rédigé à Brazzaville, le 27 novembre 2018
Par l'Avocat poursuivant soussigné ;

Maître Yvon Eric IBOUANGA

PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE

La capitale économique célèbre le 60^e anniversaire

La cérémonie marquant la fête de la proclamation de la République du Congo a eu lieu, le 28 novembre, à la Maison de la République, en présence d'Alexandre Honoré Paka et Jean Christophe Tchicaya, respectivement préfet du département de Pointe-Noire et préfet de la Sangha.



Le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, allant déposer la gerbe de fleurs au rond-point de la République

L'événement a connu quelques moments importants, à savoir la levée des couleurs à l'esplanade de la Maison de la République, le dépôt de la gerbe de fleurs au rond-point de la République en souvenir des pionniers de celle-ci, une évocation sur les 60 ans dans la salle du 28 novembre 1958 faite par les conférenciers Frédéric Pambou et Jean Baptiste Sitou, suivie d'un témoignage du Dr Loembet Benoit. La fin de cette journée de mémoire et de restitution a

été marquée par une soirée récréative avec la sortie officielle de l'orchestre «Les républicains» dans la salle de spectacle Le Maksi. Rappelons que la proclamation de la République du Congo s'est faite à l'issue d'un vote unanime de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo, le vendredi 28 novembre 1958, à 11 h 45 mn, à Pointe-Noire, dans la Maison de la République. Alors, on peut retenir que la République du Congo est née à Pointe-Noire.

Séverin Ibara

L'association Germaine-Makouela organise une campagne de collecte de sang

L'organisation a mis à profit la célébration de l'événement, le 28 novembre à Pointe-Noire, pour initier son opération qui va durer trois jours.

L'objectif principal de la campagne est de permettre à plus de personnes de faire un don de leur sang afin de sauver de nombreux malades admis dans les centres hospitaliers. L'association Germaine-Makouela estime, en effet, qu'il n'y a pas de vacance pour les besoins en sang qui sont toujours pressants dans les hôpitaux car, donner son sang, c'est sauver la vie à autrui.

Le sang est essentiel à la vie car il permet de faire circuler l'oxygène dans le corps. Le don de sang sert à guérir des maladies graves, la leucémie par exemple. Et il peut également sauver des personnes accidentées ayant perdu une bonne quantité de sang. Chaque année, de nombreux malades sont soignés grâce au don de sang.

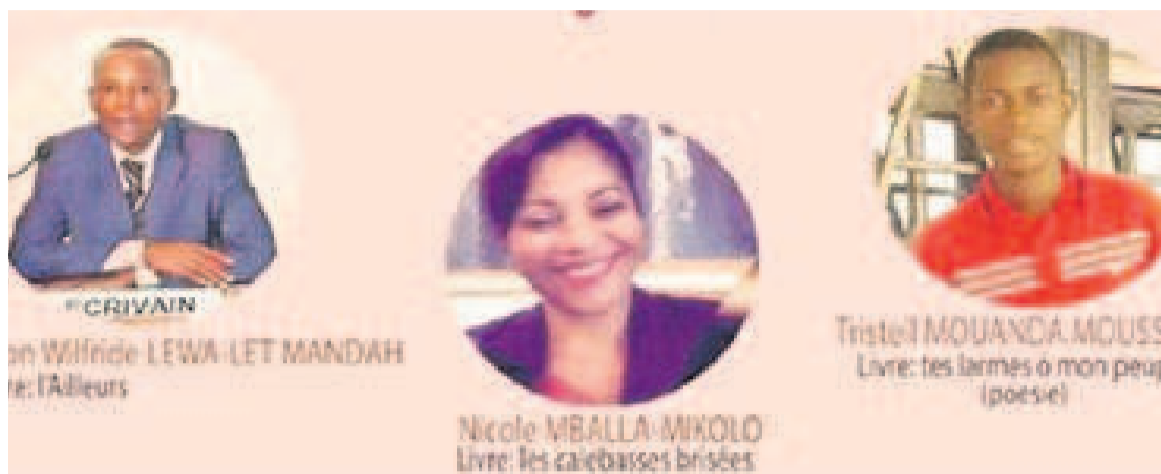
Notons que la journée de la République a été célébrée en grande pompe dans la ville océane, réunissant plusieurs personnalités dans une ambiance festive. L'événement a également été marqué par une série de témoignages des personnes qui se sont distinguées dans différents secteurs. Pour tout dire, il s'est agi d'un moment d'échange d'idées sur l'avenir de la ville et du pays.

Hugues Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

La troisième Mapoemuse se tient à l'espace Le Continental

Yvon Wilfride Lewa-Let-Mandah, Nicole Mballa Mikolo et Tristell Mouanda Moussoki seront à l'honneur du troisième rendez-vous littéraire qui aura lieu le 1er décembre à Mpaka, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo.



Les trois écrivains à l'honneur à la 3e Mapoémuse

L'activité organisée par la direction départementale du Livre et de la lecture publique (DDLPP) vise à promouvoir les écrivains et leurs œuvres et à faire découvrir les talents cachés. Pour cette troisième Matinée poétique sur musique (Mapoémuse), les amoureux des belles-lettres plongeront dans l'univers des œuvres des trois écrivains à l'honneur. Il s'agit du roman «Les calebasses brisées» de Nicole Mballa Mikolo, les recueils de poèmes intitulés «L'ailleurs» d'Yvon Wilfride Lewa-Let-Mandah et «Tes larmes ô mon peuple» de Tristell Mouanda Moussoki. Les échanges avec les

écrivains permettront de mieux les connaître ainsi que de saisir la portée et la quintessence de leurs œuvres. Lors de la déclamation des extraits des textes des livres qui seront présentés, les écrivains ainsi que les artistes choisis seront accompagnés en musique par Vialor Nkala et son groupe, un jeune artiste qui se distingue déjà par son talent au piano qu'au chant. Par ailleurs, lors de la deuxième Mapoémuse remontant au mois de septembre, les fidèles à ce rendez-vous avaient souhaité que l'activité se tienne tous les premiers samedis de chaque mois tel que cela est prévu dans le pro-

gramme de la DDLPP. Alphonse Nkala, directeur départemental du Livre et de la lecture publique, a éclairci sur cette préoccupation : « C'est ce qui est prévu mais faute d'appui, nous n'arrivons pas à respecter ce programme ». Pour bon nombre de Ponténégrins, cette activité qu'ils jugent importante, instructive et salutaire devrait être pérennisée. Aussi le jeune Béni a-t-il invité «les structures et les autorités de la place à appuyer les matinées poétiques sur musique pour qu'elles se tiennent selon le programme».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Dépliants

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

FLÉCHÉS • N°1405

LIVRAISON FAÇON DE PARLER	GALLINACÉS RÉSISTER	QUANTITÉ DE VIN IMBÉCILE	FAIRE LE POIREAU ARTICLE	SUJET À LA POURRITURE GARDA EN MAIN	PÉRIODE SIÈGE À NEW YORK
REMISE À NEUF DANS LA PENDERIE			FLEUVE DE L'INDE ROBE DE CHEVAL		TRANSPIRE
BISON RAVI EN LITTÉRA- TURE GILET		ANIMAL BIEN GRILLÉ		VIEILLE VOLONTÉ A SA CLÉ	ABJURE
COURTISANE	COUCHÉE SUR LE PAPIER INDÉSIRABLE		EAU QUI DORT ARBRES À SUCRE		PRENDRONT FROID
INCARCÉRER	EFFONDRE	ENLEVER CRI DE LA SCIENCE		VILLE DE LA DRÔME LETTRE GRECQUE	
BELLE- FILLE BOULEVER- SER		PERSONNA- GE OPULENT GAZ RARE		POIDS EN CHINE C'EST LA BARBE	AU LARGE DE LA GRÈCE
DÉCRÉPITE PRONOM PERSONNEL		CONSULTÉ PALLADIUM DU CHIMISTE		MOI-MÊME SUR LE TAPIS	
	MONNAIE RUSSE			ADVERBE	
DÉVERSES				OUBLIE	

MOTS MÊLÉS

L	L	E	X	E	S	L	X	U	R	E	P	A		
V	A	L	S	E	R	E	G	N	A	R	G	C	R	G
B	E	I	U	T	E	J	U	S	P	O	U	M	O	N
I	N	C	C	F	O	U	E	R	D	U	O	F	A	
R	I	O	U	A	U	S	I	T	S	A	P	I	M	
M	O	T	L	A	R	R	S	S	L	U	O	P	L	H
A	D	E	B	T	F	C	N	U	A	L	D	N	O	R
N	E	A	O	S	E	P	P	E	R	V	E	R	S	E
T	C	L	G	F	L	E	C	H	E	V	A	T	E	I
E	A	T	L	O	U	R	L	R	R	I	I	N	C	H
M	M	D	X	E	U	P	H	O	R	I	E	E	T	A
P	A	Y	N	O	B	L	S	E	S	S	A	C	O	C
O	D	R	S	A	E	E	A	S	O	U	P	A	P	E
E	X	O	D	E	M	X	R	G	O	T	A	R	I	E
C	O	N	T	I	N	E	N	T	B	L	A	M	E	R

- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| BIRMAN | HORAIRE | PERPLEXE |
| BLAMER | JUILLET | PERVERS |
| BLOCUS | LICITE | POULS |
| CAHIER | LUCARNE | POUMON |
| COCASSE | LUXURE | PROFIL |
| CONTINENT | MACEDOINE | REBELLE |
| CRUCIAL | MALOTRU | SAVANT |
| ECTOPIE | MANDAT | SEJOUR |
| EUPHORIE | MANGA | SEXUEL |
| EXODE | MARDI | SOUPAPE |
| FARFELU | MAUSOLEE | SOURCE |
| FLECHE | NEVROSE | SUJET |
| FOUDRE | OTARIE | SURVIE |
| GOULAG | OXYDE | TEMPO |
| GRANGE | PASTIS | VALSER |

MOTS CASES • N°256

- 2 LETTRES
DE - ES - ET - IL - LU - OS - RI - SU
- 3 LETTRES
GAG - GRE - NUS - RAB - RUA - RUE - SUE - UNE
- 4 LETTRES
AMER - CINE - ETAU - ETES - GAGE - GERA - GERE - GRAS - INDE - NIES - RARE - RATS - ROTI - USER
- 5 LETTRES
ABCES - ACCES - ASSEZ - BELES - EFFET - ELLES - GLACE - GRAND - GRIEF - OSIER
- 6 LETTRES
ABRUTI - ADULTE - ARGENT - ARIDES - AUBIER - CROIRE - EGERIE - ERUDIT - FESSEE - LEGERE

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°396 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°404 •

		9	8		6	7			6			4		
1		4	5	7		2			4	2		9	7	6
	7								8		3	4		5
6			9		8				6	7		9	2	
	8			5										
9	1		4		7				9	4		1	3	
3	4								6		1	5		2
		6							7	1	2		5	3
	2		6		5	8			5					8

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE MANIERE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

Mots casés

MOTS CASES N°255

P	O	S	T	E		P	A	O	N
R	U		A	U	B	E	R	G	E
O	T	E	R		L	U	I	R	E
T	R	A	I	R	E		D	E	
O	E	U	F		M	U	E		A
N	E		S	U	I	S	S	E	S
	S	A		T	R	I		P	S
A	R		E		N	O	I	E	
R	E	G		R	H	E	N	A	N
B	R	I	G	U	E		D		E
R	E	L	I	S		M	E	R	
E		E	T		D	O		O	C
S	I	S	E	S		N	O	C	E

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N°1404

P	S		B	A		G		R			
S	O	U	T	I	E	N	G	O	R	G	E
I	L	E		R	U	I	N	E	R	A	
I	N	C	A	R	N	E	R		C	I	L
T	E	K		E		A	A		S	I	
K	I	R		A	R	A	I	R	E	S	
L	E	S		T		V		B	O	U	E
I	L		O	T	T	O	M	A	N	S	
E	C	U	R	E	U	I	L		U	P	
T	U	R	K	A	N	A		E	B	R	E
S	E		C	I		E	T	I	E	R	
M	E	U	R	T	R	I	R	E	Z		M
S	O	I		U	R		U	N	I		
G	R	E	L	O	T	T	A	N	T	E	S
A	R	E	N	E		S	A	S	S	E	

SOLUTION Le mot mystère est **CONTREPÈTERIE**

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N°394 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N°403 •

3	7	2	1	8	6	4	9	5		5	3	7	8	4	1	6	2	9
4	8	6	9	5	7	2	1	3		8	1	2	3	6	9	5	4	7
9	1	5	2	3	4	6	8	7		9	4	6	7	5	2	3	1	8
2	3	1	5	9	8	7	4	6		3	9	1	6	2	4	7	8	5
5	6	7	3	4	1	9	2	8		7	5	8	1	9	3	4	6	2
8	4	9	7	6	2	3	5	1		2	6	4	5	8	7	9	3	1
7	2	4	8	1	3	5	6	9		6	7	9	4	1	8	2	5	3
1	5	3	6	2	9	8	7	4		1	2	5	9	3	6	8	7	4
6	9	8	4	7	5	1	3	2		4	8	3	2	7	5	1	9	6

COOPÉRATION

Le Congo et Viva Rio signent un accord pour le développement du football et du volleyball

Le contrat de partenariat conclu le 28 novembre, à Brazzaville, entre Hugues Nguélonélé et Sébastiao Correia Do Santos, président de Viva Rio, va à coup sûr stimuler le développement du sport en République du Congo.

Après avoir visité les différentes installations sportives du Congo dont elle a salué la qualité, la délégation de Viva Rio s'est dit prête à démarrer son projet de créer des académies de football dans les départements du pays ainsi qu'un centre national de développement de volleyball. « Nous avons voyagé dans tout le pays, visitant tous les sites retenus. Les installations que nous avons visitées sont extraordinaires. Très peu de pays les détiennent. Notre chemin est presque fait dans le choix des installations qui nous ont été présentées. Quelques adaptations et aménagements seront faits mais pas beaucoup, parce que les installations sont déjà formidables », s'est félicité le président de Viva Rio.

Avant de quitter la capitale congolaise, Sébastiao Correia Do



Hugues Nguélonélé et Sébastiao Correia Do Santos signant l'accord/Adiac

Santos a paraphé, avec le ministre des Sports et de l'éducation physique, un accord d'une durée de cinq ans qui va permettre à Viva Rio, avec le soutien du ministère des Sports du Brésil, d'appuyer le ministère des Sports et de l'éducation physique dans la gestion, l'entretien et l'animation des installations sportives à travers le projet « Perolas-Negras ». Ce projet a, d'ailleurs, ciblé deux disciplines : le football et le vol-

leyball. C'est ainsi que les jeunes talents détectés et formés par ce projet pourront être transférés dans les clubs brésiliens ou autres en accord avec la Fédération congolaise de football, selon les exigences de la Fédération internationale de football association et celles de la Fédération congolaise de volleyball.

« Chaque fois que le Congo manifesterait le désir de les avoir en équipe nationale,

ils devront être libérés. Le projet « Perolas Negras » devra contribuer à rehausser le niveau des championnats des ligues départementales et augmenter le nombre de licenciés sur le plan national », souligne le document qui a été paraphé. Le projet, précise le même texte, favorisera la formation des formateurs congolais dans les disciplines retenues et servira de facilitateur aux athlètes congolais pour des stages de

perfectionnement au Brésil.

Dans le cadre d'évaluation et modalité de suivi, Viva Rio va soumettre une proposition détaillée au gouvernement de la République du Congo et à celui de la République fédérative du Brésil courant février 2019.

« Notre accord prévoit que jusqu'en février, nous livrerons le projet fait et défini. Dès qu'il sera approuvé par le Congo, nous allons le présenter à notre gouvernement et à nos partenaires. Nous espérons venir au Congo en février pour faire le grand lancement du projet devant la presse et tout le peuple congolais », a commenté le président de Viva Rio.

Le contrat qui sera renouvelé par tacite reconduction souligne qu'un comité de suivi sera composé à parité égale par des représentants du ministère des Sports et de l'éducation physique et de la Viva Rio. Il va se réunir au moins une fois par an pour apprécier la mise en œuvre du contrat. « Il présentera le bilan et évaluera les actions menées », précise l'accord.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : 60 ans de République

Le Congo a célébré, le 28 novembre, les 60 ans de la naissance de la République. 60 ans de vie tumultueuse pendant lesquels la politique politicienne a pris le pas sur les préoccupations de développement. Au final, une République mutilée par les divisions et la lutte pour le pouvoir, incapable de faire face aux défis du développement. Dire que rien n'a été fait c'est sombrer dans la mauvaise foi et un nihilisme destructeur. Incontestablement, le pays physique a changé de face mais à quel prix ? En dépit de ses immenses potentialités, il reste encore tant de choses à réaliser pour en faire une « petite Suisse ».

Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut se satisfaire d'un résultat sujet à caution d'autant que le pays a eu des ressources financières hors du commun, c'est-à-dire extraordinaire. Les ressources humaines ont souvent fait défaut. Elles portent les stigmates de la guerre et de la permissivité consubstantielle. Les hommes promus aux postes de responsabilité n'ont pas été à la hauteur des tâches confiées et ont vite sombré dans la cavalerie financière. Récemment, la Commission anti corruption a rendu des rapports affligeants qui confirment l'intuition générale.

La liberté d'expression, legs de la Conférence nationale, est le secteur qui a fait le plus de progrès au cours des 60 ans de la République. La tentation de la censure demeure mais elle est contrariée par l'élan irrésistible de liberté.

Les routes restent, par la volonté du président de la République, ces dernières années, la grande réussite des 60 ans de la République. Même là, l'incurie a fait son œuvre. Des venelles, au lieu de vraies routes faites « dans les règles de l'art ». Néanmoins, le Congolais peut désormais sillonner son pays sans difficulté. Nos villages, moyenâgeux, il y a, à peine une dizaine d'années, sont entrés dans la modernité, à la faveur de la munici-

palisation accélérée, même si leur uniformité architecturale dénote une absence d'imagination.

La santé. « La colonisation qui manquait de ressources elle aussi, a pourtant laissé dans ce domaine un souvenir de réussite et de rigueur toujours vivace parmi la population. Non seulement des soins efficaces et gratuits, ou peu coûteux, étaient prodigués aux plus démunis dans des dispensaires et des hôpitaux pourvus de médicaments et d'un encadrement qualifié, mais la prévention était institutionnalisée ». À l'ancien hôpital général, actuel CHU, existait un service réservé aux indigents, survivance de l'époque coloniale. Autres temps, autres mœurs. Nombreux sont ceux qui regrettent, aujourd'hui, ces années-là.

L'école primaire et secondaire. Elle connaît de multiples déficits : enseignants, salles de classe, tables-bancs, un comble dans un pays qui regorge de bois, qu'il exporte à tour de bras. Situation endémique depuis le milieu des années 1960. Dans la période qui a suivi la Conférence nationale souveraine et jusqu'à présent, l'université est secouée de multiples convulsions. On frôle régulièrement les « années blanches ». En outre, les années universitaires connaissent des variations épileptiques déstabilisantes. De ce fait, nos étudiants trouvent de plus en plus refuge dans les autres pays africains pour éviter les balbutiements des années titubantes. Pour les parents, dont les revenus sont sérieusement écornés par la crise, c'est le supplice de Tantale.

L'agriculture. Besogneuse. À quoi auront servi les fonds alloués au développement de ce secteur ? Le Congo reste tributaire de l'étranger pour son approvisionnement. Dans les grands centres de consommation, le prix du manioc n'a pas baissé, contrairement aux fanfaronnades de certains ministres sans-gêne, auto complaisants et visiblement satisfaits de leur échec. « On fait mal, on promet ; on fait mal, on promet », disait,

non sans raison, un député, lors de la séance des questions orales du 22 novembre dernier. Dans ce pays, le ridicule ne tue pas.

Ces trois secteurs vitaux résument l'échec des différents gouvernements qui se sont succédé au Congo. Les hommes n'ont pas été performants. Peu après la naissance de la République, Fulbert Youlou, Premier ministre, forme le premier gouvernement de la République du Congo. Il compte dix ministres et cinq secrétaires d'Etat : Albert Fourvelle et Valentin Thombe (ministres d'Etat) ; Joseph Vial (ministre des Finances), Emmanuel Dadet (ministre des Travaux publics), Prosper Gandzion (ministre de l'Enseignement), Zéphirin Moe Pouaty (ministre de la Santé publique), Dominique Sombo-Dibélé (ministre du Travail), André Kerhervé (ministre de la Production industrielle), Innocent Odicky (ministre des Affaires coutumières) ; Hilaire Mavioka (secrétaire d'Etat à l'Enseignement), Victor Sathoud (secrétaire d'Etat à la Fonction publique), Valentin Moubouh (Secrétaire d'Etat aux Finances), Jean Biyoudi (secrétaire d'Etat aux Sports), Germain Samba (secrétaire d'Etat à la Santé publique). Depuis cette époque, les gouvernements ont connu de nombreuses vagues aussi bien dans leurs profils et que dans leurs dénominations mais aussi dans leurs effectifs. En outre, ils ont connu un important turn over : trois cent cinquante-huit ministres, environ, depuis 60 ans. En 2018, le gouvernement de la République, hormis le Premier ministre Clément Mouamba, comprend trente-cinq membres dont les deux plus anciens ont fait leur première entrée dans un gouvernement, en 1980, pour l'un, et 1992, pour l'autre. Une éternité, en somme, et sans résultats patents. Les plus récents y sont depuis un an et demi à peine. Globalement, les résultats sont mauvais. Une redistribution des rôles s'impose. Les véritables héros ne sont pas toujours ceux ce que l'ont croit.

Mfumu